



Appel à manifestation d'intérêt:

Organisation gestionnaire (pôle) du réseau de recherche sur l'innovation de l'intelligence artificielle pour le genre et l'inclusion en Afrique

Date de lancement: 26 avril 2021

Date limite pour les soumissions: 30 mai 2021 (23:59 HNE)

*Le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) du Canada et l'Agence suédoise de développement international (ASDI) invitent les organisations individuelles, ou les consortiums d'organisations, à manifester leur intérêt pour devenir le pôle d'un réseau de recherche sur l'intelligence artificielle (IA) pour faire progresser l'égalité des sexes et l'inclusion des communautés marginalisées en Afrique. **Le pôle concevra, développera et gèrera le réseau de recherche sur l'innovation en matière de genre et d'inclusion en tant qu'élément clé du programme Intelligence Artificielle pour le Développement en Afrique (IAPD Afrique).***

L'appel à manifestation d'intérêt est ouvert aux organisations individuelles basées dans des pays à revenu faible et moyen inférieur en Afrique subsaharienne¹ (voir l'annexe I pour la liste des pays éligibles), ou à des consortiums de trois organisations au maximum, l'organisation principale étant basée dans un pays éligible. Cet appel à manifestation d'intérêt n'est pas ouvert aux particuliers ni aux ministères et agences gouvernementales.

¹ Selon les statistiques de la Banque mondiale: <https://datahelpdesk.worldbank.org/knowledgebase/articles/906519>

Cet appel s'inscrit dans le cadre du programme [d'Intelligence Artificielle Pour le Développement](#) en Afrique (IAPD Afrique), qui vise à accélérer la réalisation des innovations africaines en matière d'intelligence artificielle (IA) en vue d'atteindre les objectifs de développement continentaux et mondiaux. IAPD Afrique s'associe aux communautés africaines de l'intelligence artificielle pour soutenir le

Définition de l'Intelligence Artificielle

Pour cette initiative, nous utilisons la [définition de l'OCDE](#) d'un système d'Intelligence Artificielle comme un "système basé sur une machine qui peut, pour un ensemble donné d'objectifs définis par l'homme, faire des prédictions, des recommandations ou des décisions influençant des environnements réels ou virtuels. Les systèmes d'IA sont conçus pour fonctionner avec différents niveaux d'autonomie".

développement et le déploiement responsables et locaux de l'intelligence artificielle par des investissements dans l'innovation, la recherche sur les politiques et les capacités. En ce qui concerne les investissements dans l'innovation, IAPD Afrique soutiendra quatre réseaux panafricains de recherche sur l'innovation axés sur les changements climatiques, l'agriculture et les systèmes alimentaires, l'éducation et le genre/inclusion. Cet appel vise à sélectionner une organisation gestionnaire (ci-après le pôle) pour le réseau de recherche en innovation sur le genre et l'inclusion.

Le centre de recherche sur l'IA, le genre et l'inclusion sera un réseau interdisciplinaire conçu pour incubé (concevoir, piloter et évaluer) et ensuite mettre à l'échelle des innovations responsables de l'IAPD pour faire progresser l'égalité des sexes et l'inclusion dans la prise de décision automatisée et l'apprentissage automatique. Le pôle sélectionné s'engagera dans des activités de construction sur le terrain pour concevoir et mettre en œuvre un réseau de recherche d'innovation de chercheurs et d'innovateurs appliquant l'IA responsable pour faire progresser l'égalité des sexes et l'inclusion, de la correction des algorithmes biaisés à l'avancement de nouvelles innovations qui font progresser la justice, l'accès aux services gouvernementaux et financiers, le changement climatique, l'amélioration des résultats de santé, la réduction de la violence basée sur le genre, et plus encore. L'organisation sélectionnée sera également responsable de l'ensemble des activités indicatives et non exhaustives suivantes :

- Soutenir la sélection compétitive de projets de recherche de haute qualité provenant d'innovateurs et de chercheurs africains qui travaillent de manière multidisciplinaire à l'intersection de l'intelligence artificielle, des études sur le genre et l'inclusion, et d'autres domaines connexes ;
- Fournir un soutien et des conseils conceptuels et techniques aux membres du réseau de recherche selon les besoins, notamment en soutenant le renforcement de capacités, en assurant un développement responsable de l'innovation en matière d'IA et le déploiement de nouveaux algorithmes et approches, et en veillant à ce que le déploiement tienne compte de divers aspects intersectionnels ;
- Soutenir l'échange de connaissances et de bonnes pratiques entre les membres du réseau, y compris l'engagement continu avec un réseau mondial de chercheurs ;
- Créer des synergies et collaborer, le cas échéant, avec d'autres communautés de l'IA et de l'équité/égalité des sexes ; et

- Contribuer à l'orientation stratégique du programme IAPD Afrique.

IA responsable

Bien qu'il n'existe pas de définition unique de l'IA responsable, il existe divers cadres et définitions qui se concentrent sur des questions similaires, notamment l'éthique, la transparence et la responsabilité, la protection contre les données biaisées, le maintien de la confiance des utilisateurs et de la vie privée, le respect de l'autonomie des personnes, etc. Voir, par exemple, [L'innovation responsable au Canada et au-delà](#), [Le cadre de l'innovation responsable](#) : Un cadre pour intégrer la confiance et le plaisir dans l'innovation technologique, et [La Déclaration de Montréal pour une IA responsable](#).

Nous encourageons tous les candidats à consulter la proposition de programme originale de IAPD Afrique ([en anglais](#) et [en français](#)).

L'intelligence artificielle pour faire progresser l'égalité des sexes et l'inclusion

Les applications de l'intelligence artificielle (IA) ont un impact profond sur notre monde. L'IA est un ensemble de technologies sur lesquelles des applications sont construites et appliquées dans presque tous les domaines de la vie sociale et économique. Alimentée par la disponibilité croissante de la puissance de calcul, l'amélioration de la connectivité et des données, l'IA offre des moyens innovants de promouvoir le développement humain en stimulant la création de nouvelles start-ups, en ajoutant de la valeur tout au long de la chaîne de valeur agricole, en améliorant la qualité des systèmes éducatifs et en s'attaquant aux défis urgents en matière de santé et de climat pour de nombreux pays à revenu faible et intermédiaire en Afrique. L'impact qui en résulte devrait être massif, voire révolutionnaire.

Cependant, le déploiement de solutions d'IA pour le développement sans tenir compte des limites techniques et sociales et des contextes appropriés de l'environnement peut créer des applications à haut risque qui ont le potentiel d'augmenter les inégalités sociales et économiques, de nuire à la démocratie et de limiter les libertés. Par exemple, les systèmes de prise de décision automatisée utilisent souvent des données et des analyses prédictives pour prendre des décisions telles que l'accès à un prêt, l'aptitude à un emploi, ou pour prédire une zone ou une région qui pourrait avoir besoin de ressources supplémentaires en raison d'une sécheresse ou d'une activité criminelle. Cependant, ces systèmes peuvent être façonnés par des biais tels que des données, des hypothèses erronées dans les algorithmes, des dynamiques de pouvoir historiques inconsiderées et invisibles, ou des échantillons ou expériences non représentatifs.

Lorsque les systèmes sont biaisés, ils peuvent en fait amplifier les inégalités existantes, causant des dommages involontaires aux femmes et à d'autres groupes marginalisés, limitant l'accès aux systèmes de protection sociale, à la justice, aux finances et à la protection sociale, ou à un diagnostic de santé précis, pour ne citer que quelques exemples des risques potentiels.

Outre le défi d'atténuer les biais, de garantir l'équité et de promouvoir l'explicabilité des décisions automatisées auprès des communautés les plus touchées par celles-ci, il est également nécessaire de veiller à ce que le financement favorise le développement, l'essai et le déploiement de l'IA qui se concentre sur les moteurs persistants de l'inégalité, ou qui se concentre sur la promotion de l'égalité des sexes et de l'inclusion. Par exemple, les applications d'IA peuvent contribuer à promouvoir une prise de décision humaine moins biaisée en mettant en évidence les schémas d'inégalité, elles peuvent automatiser la prestation de services et l'accès à l'information.

Cependant, il y a encore relativement peu de recherches qui comprennent et abordent à la fois les biais dans l'apprentissage automatique, les lacunes de financement pour les applications axées sur les femmes, qui examinent les questions structurelles, politiques et organisationnelles qui limitent l'innovation, et qui cherchent à déployer des applications qui cherchent à faire progresser l'égalité des sexes dans des domaines spécifiques. Par conséquent, ce pôle pour l'égalité des sexes et l'inclusion devra proposer un programme de construction de terrain ainsi qu'une approche visant à soutenir, tester et mettre à l'échelle des études de cas positives. Le candidat devra également prendre en considération au moins deux domaines pertinents pour faire progresser l'IA en faveur de l'égalité des sexes, afin de tirer parti des connaissances et des recherches existantes axées en Afrique sur les défis du déploiement d'une technologie centrée sur le genre, et contribuer à promouvoir les pratiques, les lignes directrices et les efforts visant à garantir que les considérations, les méthodologies et les normes liées au genre puissent être prises en compte dans la recherche en IA de manière plus générale.

En résumé, le candidat doit prendre en considération les grandes questions suivantes dans le contexte de l'innovation africaine et lors de l'élaboration de ses propositions :

- Tester des approches spécifiques au contexte qui engagent un groupe multidisciplinaire d'experts pour promouvoir des changements de politique, des méthodologies techniques et des meilleures pratiques qui cherchent à débiaiser l'IA, à s'assurer qu'elle est responsable, et à garantir que le cycle de vie du déploiement réduit les dommages potentiels et corrige toute inégalité potentielle ;
- Faire progresser la recherche axée sur l'élaboration d'études de cas positives dans une variété de domaines pour déployer l'intelligence artificielle afin de faire progresser les résultats en matière d'égalité des sexes (par exemple, en améliorant les résultats en matière de santé sexuelle et reproductive, l'accès au financement, la justice, le changement climatique), ce qui devrait être basé sur un programme réalisable mené par des défenseurs africains ;
- Un programme qui cherche à comprendre et à éliminer les obstacles structurels et systématiques à la promotion de l'égalité des sexes et de l'inclusion, tels que le manque de femmes développant des solutions d'intelligence artificielle, les problèmes de financement, les ensembles de données biaisées, les dimensions socioculturelles et plus encore, ainsi que la compréhension des limites appropriées de ce qui peut être réalisé avec des solutions d'intelligence artificielle.

Approche proposée

L'objectif général de ce réseau de recherche sur l'innovation est de faire progresser l'égalité et l'inclusion des genres en Afrique par le développement et le déploiement responsables d'innovations en matière d'intelligence artificielle.

Les objectifs spécifiques sont les suivants

- (1) Approfondir la compréhension et soutenir la construction sur le terrain de la manière de développer et de mettre à l'échelle des initiatives durables, dirigées par des Africains, pour déployer l'intelligence artificielle au service de l'amélioration de l'égalité et de l'inclusion des genres ;
- (2) Renforcer la capacité des innovateurs et des chercheurs africains à développer, déployer et mettre à l'échelle de telles applications d'intelligence artificielle, et ce d'une manière qui garantisse l'engagement continu des communautés sous-représentées à la fois dans la conception et les bénéfices de ces applications ; et
- (3) faciliter la contribution et l'influence d'un programme de recherche africain sur la mobilisation de l'intelligence artificielle pour l'égalité des sexes et l'inclusion (et la lutte contre les préjugés et les risques d'inégalité croissante de ces systèmes) aux conversations et programmes régionaux et internationaux pertinents en matière de politique et de pratique de l'IA.

Pour atteindre ces objectifs, le programme IAPD Afrique soutiendra la mise en œuvre d'un réseau de recherche sur l'innovation, géré par le pôle, qui utilise un processus d'appel compétitif et ouvert pour rassembler des innovateurs (~6-10) et chercheurs africains (ou équipes). Les innovateurs et chercheurs sélectionnés recevront un financement et un soutien pour un projet de recherche d'au moins 18 mois sur leur innovation. Les projets sélectionnés devraient représenter la diversité linguistique, de genre et géographique de l'Afrique ; la diversité des domaines d'application de l'IA (en se concentrant sur le soutien des innovations et la création de champs dans une variété de domaines) ; et la diversité des parties prenantes concernées, par exemple, les chercheurs universitaires, les start-ups, les groupes de réflexion axés sur la recherche, les cabinets de conseil, les laboratoires et les groupes de la société civile qui travaillent à la promotion de l'égalité des sexes et de l'inclusion. Le pôle jouera un rôle essentiel dans l'établissement, la gestion et le soutien du réseau de recherche sur l'innovation. Pour ce faire, le rôle du pôle est essentiel pour :

- Soutenir les chercheurs à travers les différentes géographies et dans au moins deux langues (anglais et français), et faciliter l'engagement équitable des femmes dans la recherche et les rôles de leadership.
- S'assurer que chaque projet de recherche est multidisciplinaire, en engageant des chercheurs avec différents ensembles de compétences et d'expertise travaillant ensemble pour faire avancer de nouvelles innovations (par exemple, en assurant une combinaison d'expertise liée à l'IA, comme l'informatique, la science des données et les statistiques ; et une expertise intersectionnelle dans des cadres pertinents comme les droits et le droit, la sociologie ou les études de genre ; et une expérience dans les sujets ou les domaines

d'étude supplémentaires (par exemple, les droits en matière de santé sexuelle et reproductive, les systèmes judiciaires, la finance, et plus encore).

La nature exacte du rôle du pôle n'est pas encore totalement déterminée et la ou les organisations promotrices doivent fournir des informations sur la manière dont elles proposent d'apporter une valeur ajoutée au réseau afin de garantir que ses résultats et ses effets soient plus importants que la simple somme des projets de recherche individuels.

Le pôle jouera également un rôle important en tant qu'organisation clé de mise en œuvre d'IAPD Afrique. Cela implique de travailler avec d'autres centres de recherche sur l'innovation pour trouver des points de collaboration potentiels. Par exemple, nous anticipons le besoin pour les pôles de réfléchir collectivement à des questions cruciales telles que les approches des droits de l'homme et de l'équité, l'évaluation et la mise à l'échelle des innovations en matière d'IA dès le début du cycle de projet.² Le pôle devrait participer aux activités d'apprentissage, de suivi et d'évaluation stratégiques d'IAPD Afrique, en aidant à fournir une direction stratégique au programme et à maximiser les synergies du programme.

Un élément clé de ce processus impliquera le développement d'un programme de recherche sur l'intelligence artificielle responsable et l'innovation en matière d'agriculture et de sécurité alimentaire, dirigé par l'Afrique. Par responsable, nous entendons des innovations en matière d'IA qui sont éthiques, respectent les droits de l'homme, sont inclusives et contribuent à la durabilité de l'environnement.

Portée indicative des travaux

Les activités suivantes sont *indicatives* et pourraient être réalisées par le pôle:

Mettre en place et gérer le réseau

- Établir un programme de recherche préliminaire et un champ d'application pour le réseau, en se concentrant sur la construction du terrain et en faisant progresser l'objectif ultime de l'égalité des sexes et de l'inclusion des groupes marginalisés - une partie de cela peut être en collaboration avec un réseau international axé sur la recherche féministe en IA ;
- Élaborer et lancer un appel à propositions pour la recherche sur l'IA pour l'innovation en matière de genre, basé sur le programme de recherche sur l'innovation ;
- Développer et gérer un comité d'examen de l'appel, composé d'experts multidisciplinaires et assurant un engagement égal des hommes et des femmes, dont au moins 50% sont originaires d'Afrique ;
- Subventionner les équipes de recherche retenues pour qu'elles deviennent membres du réseau et soutenir la mise en œuvre de leurs projets de recherche sur l'innovation (en veillant à l'équité et à la participation pluridisciplinaire des différents chercheurs dans ces projets) ;

² Voir par exemple l'assistant responsable de la conception de l'IA: <https://oproma.github.io/rai-trustindex/>

- Gérer les subventions aux institutions gagnantes (désormais appelées "bénéficiaires"), y compris le suivi et l'évaluation des subventions ; et
- Présenter les rapports techniques et financiers intermédiaires et finaux au CRDI, conformément aux modèles et aux normes.

Soutien aux membres du réseau

- Fournir une assistance technique et méthodologique aux bénéficiaires, selon les besoins, dans le domaine de l'IA et des approches de genre et d'inclusion ;
- S'assurer que les membres du réseau s'engagent dans des pratiques et des approches d'IA responsables - en veillant à ce que les interventions contribuent aux droits, à l'inclusion, à l'éthique et aux pratiques de durabilité ;
- Planifier et organiser des ateliers de réseau et d'autres activités de soutien au réseau conçues pour s'attaquer collectivement à des problèmes communs et/ou faciliter la collaboration et l'apprentissage entre projets, le cas échéant ;
- Soutenir les membres du réseau dans la recherche d'opportunités d'engagement avec les initiatives pertinentes et les utilisateurs de la recherche (tels que les gouvernements, les dirigeants des communautés locales, les organisations de la société civile, etc.) qui peuvent bénéficier de leurs résultats et méthodes de recherche ;
- Faciliter les rapports des bénéficiaires;
- Mettre en relation les bénéficiaires avec d'autres ressources (connaissances, finances), le cas échéant.

Collaboration et engagement internationaux

- Coordonner avec d'autres réseaux de programmes d'IA africains ou internationaux afin de s'engager dans des échanges mondiaux et multidisciplinaires, organiser des initiatives et des événements conjoints, le cas échéant, et permettre de toute autre manière un développement efficace et responsable du travail et de la construction sur le terrain.

Contribuer à faire progresser les connaissances et les dialogues politiques

- Produire un document d'analyse de base de l'IA concernant l'application des systèmes d'IA pour faire progresser l'égalité et l'inclusion des sexes en Afrique ;
- Produire des rapports et des livres blancs sur l'état des innovations en IA pour le genre et l'inclusion en Afrique ;
- Concevoir un cadre pour faciliter la synthèse des leçons apprises à travers les différents projets d'innovation soutenus par le réseau ;
- Soutenir l'adoption et la mise à l'échelle de la recherche pour le changement de politique ou de pratique avec une variété d'utilisateurs chercheurs et de parties prenantes et influenceurs clés ;

- Exiger que tous les bénéficiaires de subventions publient ouvertement tout ensemble de données générées par le projet de recherche, conformément à l'énoncé de principes du CRDI sur les données ouvertes ;
- Faciliter la production, la communication et la commercialisation des résultats de recherche issus du réseau et assurer la publication de la recherche dans des lieux appropriés, conformément à la politique de libre accès du CRDI.

Contribuer à la stratégie globale du programme IAPD Afrique

- Participer au comité directeur de la mise en œuvre d'IAPD Afrique ; et
- Participer aux activités d'apprentissage, de suivi et d'évaluation d'IAPD Afrique.

Financement et durée

IAPD Afrique allouera jusqu'à 1,2 million de dollars canadiens pour remplir les fonctions du pôle. Le projet peut durer jusqu'à 32 mois. Dans le cas d'un consortium, le CRDI ne conclura un accord de financement qu'avec l'organisation chef de file.

Critères d'éligibilité

Cet appel à manifestation d'intérêt est ouvert aux organisations individuelles ou aux groupes d'organisations qui :

- Ont leur siège social dans des pays à revenu faible et moyen inférieur d'Afrique subsaharienne, avec une préférence pour les organisations dans les pays à revenu faible et moyen (voir annexe I pour la liste complète).
- Possède une expérience avérée de travail en Afrique et de soutien à la conception, au développement et à la mise à l'échelle d'innovations en IA, ainsi que des capacités et une expertise autour de domaines spécifiques et de leur pertinence pour faire progresser l'égalité des sexes et l'inclusion sur le continent ;
- Dispose d'une équipe avec une expertise en IA, ainsi que dans l'avancement de l'égalité des sexes et de l'inclusion et dans d'autres domaines pertinents tels qu'identifiés.
- Ont la capacité à travailler en anglais et en français au minimum. D'autres langues sont un atout.

Les consortiums transdisciplinaires sont encouragés à postuler. Les consortiums peuvent être composés de trois (3) organisations au maximum. Dans le cas d'un consortium, la manifestation d'intérêt doit fournir une justification expliquant pourquoi le consortium s'est réuni pour mettre en œuvre ce réseau de recherche en innovation et décrire le rôle et la valeur ajoutée apportés par chaque organisation membre. Les consortiums doivent décrire les modalités de gouvernance et de

coordination qu'ils utiliseront pour produire un travail de haute qualité et soutenir des partenariats justes et équitables.

Notez-bien : *Cet appel à manifestation d'intérêt n'est pas ouvert aux particuliers ni aux ministères et agences gouvernementales, mais il est ouvert aux instituts de recherche publics et aux centres, laboratoires et départements des universités publiques, ainsi qu'aux groupes de réflexion ou aux groupes de la société civile concernés ayant une solide expérience de travail avec les femmes et d'autres groupes pour faire progresser l'égalité des sexes et l'inclusion. Il est également ouvert aux acteurs du secteur privé.*

Dans le cas d'une demande de consortium, les membres individuels peuvent être basés dans différents pays et les membres non principaux peuvent être basés dans des pays autres que ceux de la liste de l'annexe I. Toutefois, le membre principal ne peut être basé que dans un pays admissible. Le CRDI conclura un accord contractuel uniquement avec le membre principal. Les autres membres seront considérés comme des sous-bénéficiaires.

Exigences pour les manifestations d'intérêt

L'organisation candidate (ou, dans le cas d'un consortium, l'organisation chef de file) doit soumettre une manifestation d'intérêt de 4 000 mots maximum qui aborde clairement les points suivants :

- L'intérêt de l'organisation (ou du consortium) à devenir le pôle et la manière dont ce rôle s'aligne sur le(s) mandat(s) de l'organisation.
- L'expérience de l'organisation (ou du consortium) dans la gestion et le soutien de réseaux d'innovation et/ou de recherche.
- Les domaines clés où l'exploitation de l'IA en faveur de l'égalité des sexes et de l'inclusion peut apporter les plus grands avantages, ainsi que les défis à relever pour obtenir ces avantages dans ce secteur ou domaine. Il peut également s'agir de souligner l'importance d'un programme de développement sur le terrain.
- Comment l'organisation ou le consortium a l'expérience de l'engagement avec des groupes axés sur le genre et les droits, du soutien des activités de conception participative et/ou de l'intelligence artificielle/science des données pour le développement.
- Comment l'organisation concevrait un réseau de recherche sur l'innovation axé sur le genre et l'inclusion qui (1) assure une participation diversifiée de chercheurs de toute l'Afrique, (2) soutient l'innovation responsable et (3) fournit un soutien à l'innovation et à la recherche à travers un programme diversifié de projets de recherche.
- Les stratégies que l'organisation utilisera pour assurer l'équité entre les sexes et l'inclusion d'autres groupes marginalisés : conception, mise en œuvre et résultats de la recherche.
- Une expérience de la synthèse de la recherche et de la mobilisation des connaissances, ainsi que de la construction du terrain.

- La composition de l'équipe et les ressources jugées nécessaires à la mise en œuvre réussie du réseau, y compris ses processus d'évaluation et de gouvernance (dans le cas d'un consortium, indiquez les rôles que jouerait chaque membre, quelle organisation dirigerait, comment les partenaires coordonneraient des partenariats équitables et efficaces).

En outre, veuillez inclure :

- Les coordonnées du candidat principal et des membres du consortium, le cas échéant.
- Les CV abrégés du candidat principal ayant une expérience pertinente et des personnes clés d'autres organisations dans le cas d'un consortium (les CV ne doivent pas dépasser deux pages).

Critères d'évaluation des manifestations d'intérêt

Le CRDI et l'ASDI tiendront compte des critères suivants dans l'évaluation des manifestations d'intérêt:

Connaissance et expertise en matière de genre et d'inclusion ET de gestion des innovations et de la recherche en IA (25%)

- Une expérience démontrée (par l'organisme hôte ou partagée par l'ensemble des consortiums) dans le soutien à la recherche et aux innovations en Afrique, dans le soutien à la recherche orientée vers l'action qui contribue à faire progresser l'égalité, l'inclusion et les droits des femmes et des hommes (dans un domaine ou de façon plus générale) ou forte expérience dans l'un des domaines ci-dessus avec des antécédents de collaboration dans les autres domaines ;
- Une expérience et des connaissances sur les voies de mise à l'échelle dans le développement d'innovations en IA, notamment en Afrique ;
- Une expérience de l'apprentissage automatique ou d'autres applications de l'IA pour relever les défis urgents en Afrique qui peuvent augmenter ou contribuer à accroître et à faire progresser l'égalité et l'inclusion des sexes (par exemple, dans l'accès aux finances, aux soins de santé, aux services publics, à la lutte contre la violence sexiste, à l'accès à la justice, etc.)
- Une compréhension des défis émergents que les applications de l'IA peuvent poser à l'égalité et à l'inclusion des sexes, y compris la partialité, l'explicabilité, etc. ;
- Une expertise dans l'avancement d'un programme de recherche orienté vers le changement qui a fait progresser l'égalité des sexes dans deux domaines de recherche pertinents ou plus;
- Des liens avec les communautés de recherche et de politique pertinentes, et une expérience de la défense de l'égalité des sexes dans ces communautés.

Connaissance et expertise en matière de soutien aux réseaux de recherche et/ou d'innovation qui incluent une certaine construction sur le terrain (20 %).

- Une expérience avérée de la gestion d'activités et/ou de réseaux de recherche collaborative ;
- La capacité avérée à soutenir et à guider des chercheurs et des technologues ;

- La capacité à faciliter l'échange de connaissances par le biais de mécanismes participatifs, tant virtuels que face à face ;
- Une expérience de la gestion de processus d'appels à propositions.

Plan de réseau de recherche sur l'innovation (20%)

- Un plan de réseau logique qui soutiendrait les projets de recherche afin d'appuyer le développement du terrain, de faire progresser la recherche novatrice et de l'appliquer ;
- Une approche qui garantit l'inclusion et l'équité des deux sexes et d'autres groupes vulnérables ;
- Des activités de synthèse et de partage des connaissances à fort impact ;
- Un budget raisonnable et réalisable.

Expertise en matière de synthèse, de facilitation de l'apprentissage et de mobilisation des connaissances (15 %).

- La capacité à faciliter l'apprentissage et la synthèse entre les bénéficiaires ;
- Expérience dans la conception et le développement de produits qui soutiennent le partage et l'utilisation des connaissances : produits de haute qualité orientés vers les praticiens, boîtes à outils, synthèses rapides de connaissances, ressources de soutien et notes de synthèse ;
- Expérience de la mobilisation des connaissances pour l'amélioration des politiques et des pratiques.

Performance organisationnelle (20%)

- Une démonstration que l'organisation dispose des systèmes, des ressources et des capacités de gestion de base pour réussir à mettre en place et à gérer un réseau de recherche panafricain. Possède la capacité à travailler en anglais et en français (d'autres langues seraient un atout).

Processus de soumission et de révision

Les manifestations d'intérêt et toutes les pièces justificatives demandées doivent être consolidées dans un seul document PDF/Word et envoyées par courrier électronique à AI4DAfrica@idrc.ca au plus tard le **30 mai 2021, avant 23h59 EDT**. Veuillez utiliser le sujet suivant lors de la soumission de votre manifestation d'intérêt : *Nom de l'institution chef de file* - Réseau de recherche sur l'innovation en matière d'égalité des sexes et d'inclusion.

Le processus de révision comprendra les étapes suivantes :

(1) La vérification des conditions d'éligibilité et de l'exhaustivité de la manifestation d'intérêt : Le CRDI examinera toutes les manifestations d'intérêt soumises pour s'assurer qu'elles répondent aux conditions d'admissibilité et qu'elles contiennent tous les documents nécessaires. Les manifestations d'intérêt incomplètes ou celles qui ne remplissent pas les conditions ne seront pas examinées davantage.

(2) La revue et le classement des manifestations d'intérêt : Les représentants du CRDI examineront les manifestations d'intérêt admissibles à l'aide des critères d'évaluation. Chaque manifestation d'intérêt sera examinée par au moins deux évaluateurs. Les manifestations d'intérêt seront classées en fonction de la notation et des discussions ultérieures du CRDI.

(3) Le présélection des manifestations d'intérêt : Sur la base de la notation et des discussions internes, le CRDI établira une liste restreinte des manifestations d'intérêt de haute qualité et les invitera à soumettre une proposition complète. Les propositions complètes seront évaluées par un groupe d'experts externes, qui recommandera une liste restreinte au CRDI et à l'ASDI.

(4) Un retour d'information sur les soumissions ne sera fourni qu'aux personnes invitées à soumettre une proposition complète.

Calendrier de l'appel

Activité	Date
Lancement de l'appel	29 avril
Date limite pour les questions	15 mai
Réponses aux questions posées	18 mai
Date limite de dépôt des manifestations d'intérêt	30 mai
Sélection des institutions présélectionnées	10 juin
Soumission des propositions complètes	10 juillet
Sélection finale	25 juillet

Renseignements

Si vous avez des questions concernant cet appel à manifestation d'intérêt, veuillez contacter l'équipe du CRDI à l'adresse AI4DAfrica@idrc.ca. Les demandes de renseignements qui concernent

tous les candidats seront mises en ligne de manière anonyme lorsque les réponses aux questions seront affichées. Les candidats sont encouragés à surveiller le site web ai4d.ai pour toute mise à jour concernant l'appel.

Annexe I. Liste des pays éligibles

L'organisation responsable doit être établie dans un pays à revenu faible ou moyen inférieur d'Afrique subsaharienne, conformément à la classification des pays de la Banque mondiale³. Les pays éligibles sont les suivants:

Angola	Malawi
Benin	Mali
Burkina Faso	Mauritania
Burundi	Mozambique
Cameroon	Niger
Central African Republic	Nigeria
Chad	Rwanda
Comoros	Senegal
Congo, Rep	Sierra Leone
Côte d'Ivoire	Somalia
Democratic Republic of the Congo	South Sudan
Djibouti	Sudan
Eritrea	Tanzania
Eswatini	The Gambia
Ethiopia	Togo
Ghana	Uganda
Guinea	Zambia
Guinea-Bissau	Zimbabwe
Kenya	
Lesotho	
Liberia	
Madagascar	

Les pays d'Afrique subsaharienne suivants **ne sont pas** éligibles pour cet appel :

- Afrique du Sud
- Botswana
- Gabon
- Guinée équatoriale
- Namibie
- Seychelles

³ <https://datahelpdesk.worldbank.org/knowledgebase/articles/906519>